Mobilisation générale !

Nos pensions et retraites en danger

Tous dans la rue le 18 octobre

Retraites et pensions disparaissent, une « allocation sociale » arrive !

Les dernières décisions du gouvernement concernant les pensions de retraite aboutissent à un recul social de plus de 70 ans.
Dans le Projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2019 (PLFSS), la pension de retraite devient une simple « allocation sociale ».
La pension de retraite doit rester un droit acquis par le versement des cotisations.

Aujourd'hui ce gouvernement supprime la revalorisation annuelle des pensions.

L'évolution des pensions, devenues « allocations sociales » se fait désormais en fonction des possibilités budgétaires de l'année en cours, avec l'objectif de les faire baisser drastiquement.
Le Président Macron, élu en promettant que le « *pouvoir d'achat des retraité-e-s serait préservé* », nous considère comme des « *nantis* », diminue le pouvoir d'achat, voire les pensions et veut mettre fin à l'acquis des retraites.
Il applique aujourd'hui aux retraité-e-s ce qu'il veut faire en 2019 avec sa réforme de retraite à points. Tout le monde est concerné, actifs, futurs retraités, actuels retraités !

Le gouvernement veut encore baisser le pouvoir d'achat des retraites!

Après une année 2018 sans revalorisation des pensions, il ne veut les revaloriser que de 0,3 % en 2019 et 2020, alors que les prix ont augmenté de 2,3 % au cours des 12 derniers mois.

Des prestations sociales, comme l'APL, ne seront plus indexées sur l'inflation et contribueront aussi à la baisse du pouvoir d'achat.

Ce n'est pas acceptable ! En 3 ans, un mois de pension pris dans la poche du retraité!

Exemple d'un ou une retraitée qui percevait en décembre 2017 une pension moyenne de 1 376 € bruts :
Sans compter les pertes du passé (gel des pensions, taxes CASA et CRDS), depuis le 1er janvier 2018, **la perte est de :**

1,7 % avec l'augmentation de la CSG
\+ 1,7 % selon l'estimation de la hausse des prix pour 2018.
= **561 € de perte de pouvoir d'achat** du montant brut de la pension pour l'année 2018.

Si pour 2019 puis 2020 le gouvernement limite à 0,3 % la revalorisation des pensions, avec une inflation estimée à 1,7 % par an, ce sera une **perte de 511 € par an**.

Cela représente donc une perte de plus de 1 500 € sur trois ans !
Tout le monde perd plus d'un mois de pension en trois ans.

Frapper les retraité-e-s, c'est un choix politique.

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde :

- suppression de l'ISF,
- baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022),
- baisse de 1,8 pt du taux de cotisation famille,
- baisse annoncée de 6 pts du taux des cotisations patronales maladie en 2019,
- suppression de « l'exit taxe » (6 Mds €), etc

Manifestons massivement le 18 octobre

En manifestant le 18 octobre, exigeons :

- **La suppression de la hausse de 1,7 point de la CSG** qui pénalise les retraité-e-s de 4,5 milliards d'euros. Nous demandons l'inscription de la suppression de cette hausse dans le PLFSS 2019.
- **La revalorisation de toutes les pensions**, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies.
- **L'indexation des pensions sur les salaires** et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- **Le maintien des pensions de réversion**, sans conditions de ressources.
- Des moyens financiers et humains pour les EHPAD (Etablissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes.
- **La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité sociale** et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.

Exprimez votre colère, fâchez-vous :

- **Signez la pétition** disponible sur internet pour exiger le retrait de l'augmentation de la C.S.G. http://www.retraitesencolere.fr/
- **Manifestez le 18 octobre** pour exiger l'augmentation des pensions. Le futur Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 (PLFSS) doit prendre en compte cette exigence.

Journée Nationale Unitaire des retraités partout en France

Pour l'Ile de France : Manifestation 14h30 PLACE DE L'OPERA vers PLACE DE LA REPUBLIQUE

POUR LES AUTRES REGIONS : Renseignements auprès des Unions départementales